



BAYEUX TIR CLUB
ARMES REGLEMENTAIRES
25, 50 et 100 M
COUPE DE NORMANDIE



Les Samedi 6 et Dimanche 7 MAI 2023
Stand Guy REMY Chemin de Recouvry à SAINT MARTIN des ENTREES
ouvert à tous

Armes réglementaires de 1886 à ce jour, tous pays
Les règles appliquées sont celles du règlement FFT

SAMEDI	DIMANCHE
S 1 : 9 h	S8 : 9h
S 2 : 10 h	S9 : 10h
S 3 : 11h	S10 : 11h
S 4 : 14 h	
S 5 : 15 h	
S 6 : 16 h	
S 7 : 17 h	

Engagements:

- 12^e euros par discipline pour les adultes et 6 euros pour les jeunes
- 12 euros par équipe de 3 tireurs dans la même discipline

Gratuit l'équipe pour la Coupe (Fusil modifié, Fusil à répétition manuelle, Carabine 22 LR, Pistolet /Revolver : Précision et gongs Pistolet, Vitesse Militaire). Une équipe pourra être composée de 3, 4 ou 5 tireurs. Pour une équipe de 3, 2 tireurs tireront 2 disciplines, pour une équipe de 4, 1 tireur tirera 2 disciplines.

Restauration : repas sur réservation : 14 euros -

Inscriptions : Par mail : mike.verdun@laposte.net si possible avant le 30 AVRIL 2023.
ou téléphoner au 06.78.33.02.12 Michaël VERDUN

Récompenses : remises des médailles et coupes le dimanche midi avant le repas

Vous espérant nombreux

Amitiés sportives

BAYEUX TIR CLUB

ENGAGEMENTS PAR EQUIPE : COUPE DE NORMANDIE T.A.R

Les Samedi 6 et Dimanche 7 MAI 2023

EQUIPE 1	NOM	PRENOM	Discipline
EQUIPE 2			
EQUIPE 3			
EQUIPE COUPE			

Rappel des disciplines :

810 - Fusil à répétition

811 - Fusil modifié Gros Calibre

812 - Fusil modifié Petit Calibre

815 - Fusil semi-automatique Gros Calibre

816 - Fusil semi-automatique Petit Calibre (cal. .222 et .223)

820 - Carabine militaire d'initiation .22 LR

821 - Carabine .22LR semi-automatique

822 - Carabine militaire d'initiation .22 LR - épreuve position assise (S3 et Handicapés)

823 - Carabine militaire Match .22LR

830 - Pistolet/Revolver (Attention 20 coups sur C50 et 20 coups sur gongs)

831 - Vitesse réglementaire

832 - Armes de poings authentiques (armes détaillées dans le règlement TAR spécifique à cette épreuve - Attention 20 coups sur C50 et 20 coups sur gongs).

Attention : • les disciplines 811 et 812, 815 et 816, 820, 822 et 823 sont exclusives : un même tireur ne peut concourir que dans une de ces disciplines.

En clair le tireur doit choisir entre 811 et 812, entre 815 et 816, entre 820, 822 et 823